



Nous ne faisons pas de prosélytisme (recrutement). L'adhésion à la Franc Maçonnerie repose sur le principe de la cooptation, c'est à dire l'acceptation du candidat par tous ceux qui sont en place dans la Loge où il demande son admission.

Le candidat est, en général, présenté par un parrain. Selon la définition du Petit Larousse, « le parrain sert de caution à quelqu'un en le faisant admettre dans une société ». Dans la Franc-Maçonnerie son rôle est plus important : C'est lui qui renseignera le candidat sur les conditions requises pour être Franc-Maçon, qui le guidera notamment dans le choix du Rite, qui le présentera à sa Loge et qui sera à ses côtés durant toute sa vie maçonnique.

Si le candidat, après cet entretien avec son parrain, mais aussi avec le Président de la Loge (Vénérable Maître) est toujours intéressé à poursuivre sa candidature et si le parrain et le Vénérable Maître l'ont jugé apte à être Franc-Maçon, le candidat leur remettra une lettre où il exposera ses intentions et les motifs qui le guident dans sa demande. Cette lettre sera lue en Loge lors d'une réunion et fera l'objet d'un vote, acquis à la majorité relative.

CONDITIONS GENERALES :

- La formule consacrée dit : "*vous devez être libre et de bonnes mœurs*". Ce qui signifie que vous devez jouir des droits civiques, n'être inféodé à aucune personne ou organisation et être de bonne réputation.
- Vous devez être majeur (18 ans révolus minimum).
- Votre situation sociale ne joue aucun rôle, mais vous devez avoir un revenu vous permettant d'être indépendant.
- Avoir une certaine expérience de vie est un avantage.
- Vous devez être prêt à travailler régulièrement dans notre Atelier, à Lausanne (CH).
- La lecture, l'étude et la connaissance de soi sont les bases de votre progrès personnel.
- Vous devez aimer être en contact avec des hommes de toutes races, de toutes conditions sociales, de toutes religions.
- Pour devenir membre de notre loge, vous devez habiter le territoire Suisse.

DOCUMENTS A PRESENTER:

- Lettre de motivation du candidat.
- CV et copie de pièce d'identité.
- Extrait de casier judiciaire (de moins de 3 mois).

Si ces points vous conviennent, prenez contact avec nous (de préférence par e-mail).

Attention : nous ne répondons pas à votre demande d'adhésion si vous n'habitez pas la Suisse. Dans ce cas, adressez-vous directement à la Grande Loge ou au Grand Orient de votre pays.

Envoyez-nous un courriel :



✉ infos@rene-guenon.ch

Notre adresse postale:

Comment devenir Franc-Maçon?

Lundi, 05 Septembre 2011 08:49

Loge maçonnique "René Guénon", GLSA, Nr. 76
Av. de Beaulieu 17
1004 Lausanne (Suisse)